

**AVIS D'ATTRIBUTION  
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF À LA MISE À DISPOSITION  
D'UN TERRAIN  
N° 6964**

Le Port autonome de Strasbourg et la société EXA INFRASTRUCTURE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 € dont le siège social est situé 34 rue des Gardinoux à 93300 AUBERVILLIERS (SIREN n° 428 616 577- RCS de Bobigny) ont conclu un contrat d'occupation rép. n° 6964 du 12 novembre 2025 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 1 878 m<sup>2</sup> situé 2 rue du 1<sup>er</sup> septembre 1990 dans la Zone Industrielle et Portuaire de Marckolsheim et à l'autorisation d'exploiter une infrastructure de télécommunication électronique souterraine pour une durée de 20 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 soit jusqu'au 30 juin 2045.

Le Port autonome de Strasbourg a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution du titre domanial, qui a consisté en une publication sur son site internet ([www.strasbourg.port.fr](http://www.strasbourg.port.fr)) du 14 avril au 26 mai 2025. Cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société EXA INFRASTRUCTURE FRANCE, sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :  
Direction de la Valorisation  
Tél : 03.88.21.78.01  
e-mail : [accueildvd@strasbourg.port.fr](mailto:accueildvd@strasbourg.port.fr)

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.